


PHARMACIES

Utilisation de la plateforme internet sécurisée d'annonce des traitements agonistes



Cette plateforme vous permet d'annoncer en ligne, à l'Autorité sanitaire, le début de la remise de médicaments destinés au traitement de personnes dépendantes qui sont soumis à la législation sur les stupéfiants. Vous pouvez aussi notifier toutes les modifications qui s'en suivent et la fin d'une remise au moyen de formulaires où certaines des informations sont pré-remplies. Les annonces via cette plateforme remplacent les formulaires envoyés jusqu'alors. De plus, en vous connectant sur votre compte, vous avez accès à la liste de tous les patients pour lesquels vous délivrez un tel traitement ainsi qu'au suivi des modifications ayant eu lieu depuis le début de la remise. Dans chaque formulaire vous trouvez un espace prévu pour adresser à l'Office du médecin cantonal (OMC) les remarques qui vous paraissent importantes.

La vérification de l'existence d'une autorisation pour le traitement à remettre est faite par l'OMC.





- Demande d'accès : au moyen du formulaire en lien dans la page d'accueil de la plateforme
- Adresse : <https://www.substitution-vd.ch>
- Se loguer au moyen du nom d'utilisateur et du mot de passe transmis par l'OMC suite à l'envoi du formulaire de demande d'accès (il faut changer de mot de passe à la 1^{ère} utilisation).
- Possibilité de mettre en place une authentification en deux étapes (manuel disponible, une fois connecté à la plateforme, sous *Mon compte* → *Mode d'authentification* en cliquant sur .

MODE D'EMPLOI


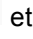


➤ Depuis l'onglet « Remises Traitements »

- **Nouvelle** : pour annoncer la remise d'un traitement pour un nouveau patient
- **Existants** : pour annoncer une modification significative du traitement avec le bouton  ou une fin de remise avec le bouton . Si ces icônes sont absentes en regard du nom du patient, cf. remarques.
- **En attente** : pour retrouver les formulaires qui ont été remplis (*créés*) mais pas encore envoyés à l'OMC ou ceux qui sont en examen à l'OMC (*envoyés*).

➤ Saisie des formulaires

- Les champs en orange doivent être obligatoirement remplis.
- Un formulaire peut être **Enregistré** pour être terminé ultérieurement, il se trouve alors dans
- *Remises traitements* → *En attente (créé)*. Cliquer sur  pour ouvrir le formulaire. Vous pouvez aussi cliquer sur  pour supprimer un formulaire rempli par erreur. Les icônes  et  réapparaîtront alors en regard du patient sous *Traitements existants*
- Pour envoyer un formulaire à l'OMC, il faut le **Valider**.
- Il n'est pas possible de **Valider** un formulaire si tous les champs obligatoires ne sont pas remplis. Si tous les champs obligatoires ne sont pas remplis, le bouton « Valider » est grisé. En cliquant sur le bouton **Valider** (grisé), l'application vous ramène aux champs pas remplis

➤ Remarques

- Si, sous *Traitements* → *Existants*, les icônes  et  sont absentes en regard du nom d'un patient, il faut aller sous *Traitements* → *En attente*. Deux situations sont possibles :
 - Le formulaire est en examen à l'OMC et dans la colonne ETAT vous lisez « Envoyé »
 - Le formulaire a été créé et enregistré et dans la colonne ETAT vous lisez « Créé ». Les icônes  et  permettent d'ouvrir le formulaire pour le compléter et le valider ou l'annuler.
- Si le formulaire n'est pas sous *Remises traitements* → *En attente*, il faut appeler l'OMC (021.316.42.60) ou envoyer un courriel à info.substitution@hin.ch

Contacts : OMC - Mme G. Savary 021.316.42.60 (matin) ou info.substitution@hin.ch